



TAXE APPRENTISSAGE 2025

En 2025, Semons ensemble l'avenir prometteur des jeunes

En nous attribuant votre solde de taxe d'apprentissage, vous soutenez activement les projets du lycée La Ricarde. Cette contribution est essentielle pour améliorer l'accompagnement pédagogique et enrichir l'expérience de formation de nos élèves. *Qu'est-ce que le solde de la taxe d'apprentissage ?*

Le solde de la taxe d'apprentissage est un levier de croissance car il participe au financement de la formation initiale des étudiants. Il s'agit d'un impôt que toutes les entreprises doivent affecter via la plateforme SOLTéA à partir de mai 2025.

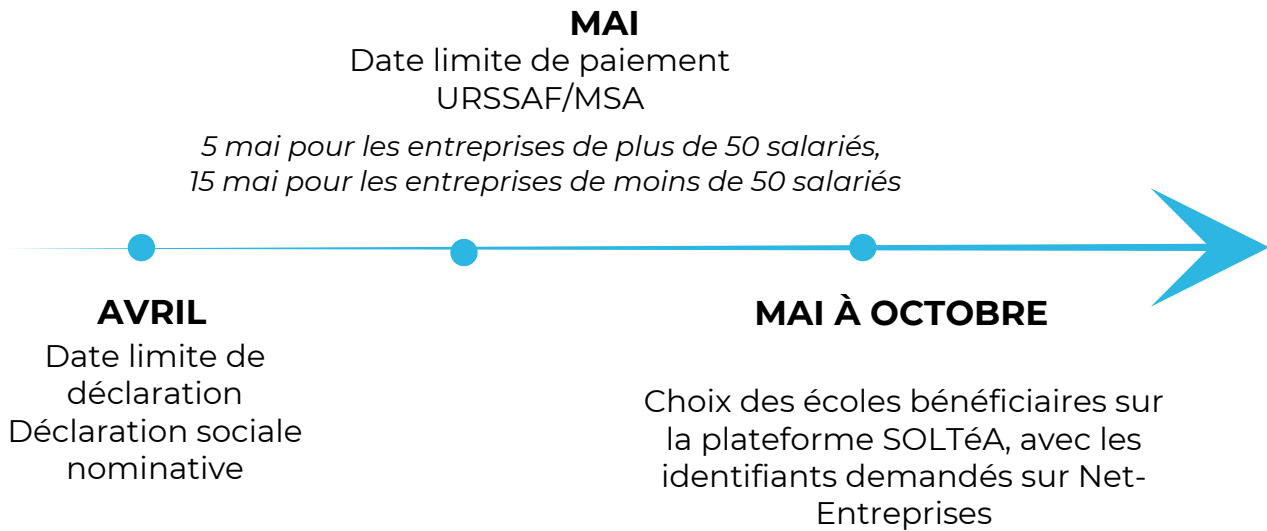
Le solde de la taxe d'apprentissage demeure le seul impôt pour lequel vous avez la liberté de choisir le bénéficiaire.



CONTACT :

elisabeth.zamour@educagri.fr
04 90 38 03 35
1016 Chem. de l'École d'Agriculture
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue

Depuis 2023, ce sont l'URSSAF et la MSA qui collectent le solde en une seule fois.

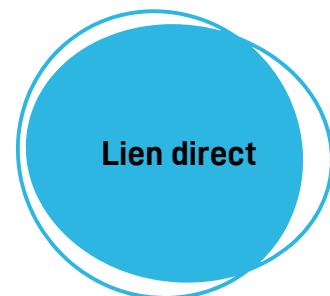


Procédure :

Pour commencer, obtenez un accès à Soltéa, la plateforme développée par la caisse des Dépôts et consignations sur net-entreprises.

Ensuite, veuillez enregistrer votre solde de taxe d'apprentissage 2025, correspondant à 0,09% de votre masse salariale brute de l'année 2024, via la Déclaration Sociale Nominative (DSN).

Pour distribuer ce montant de taxe d'apprentissage, veuillez lister les écoles auxquelles vous souhaitez l'attribuer, en fournissant soit le code UAI, le numéro de Siret, ou le Nom de l'école pour les identifier sur SOLTéA.



Enfin, à partir de mai, connectez-vous à la plateforme SOLTéA, puis localisez le lycée La Ricarde en utilisant le code UAI 0840606C et sélectionnez-le. N'oubliez pas de spécifier le pourcentage du solde de taxe d'apprentissage à attribuer au lycée et de finaliser en validant l'ensemble pour que la Caisse des Dépôts puisse reverser les montants.

La déclaration, l'attribution et le calcul du solde de taxe d'apprentissage se font pour chaque entité de l'entreprise, SIRET par SIRET.